



LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION **AMÉNAGEMENT PAYSAGER :**

CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

PARCOURS –TYPE

ASSISTANT DU PAYSAGISTE CONCEPTEUR



Code RNCP : 29733

60 crédits - 2 semestres

Licence pro : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Caroline BOUIX, *Maître de conférences, UT Capitole*
Elodie WOOCK, *Chargée d'enseignement, UT Capitole*
Hélène HAMEL, *formatrice au C.F.P.P.A*

☒ Formation initiale☒ Formation continue☐ Formation ouverte à distance☒ Formation en alternance

PRÉSENTATION

Licence professionnelle délivrée en partenariat avec le *Centre de Formation Professionnelle Agricole de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville*.

Cette licence professionnelle répond aux besoins professionnels du secteur de « l'aménagement paysager », dont les métiers proposés s'organisent autour de la conception paysagère et de la réalisation d'aménagement paysager. Il s'agit notamment de former des assistants du Paysagiste Concepteur pour secondar celui-ci dans toutes les étapes d'un projet paysager. Il a de bonnes compétences en dessin et utilise des outils de cartographie et des logiciels de CAO/DAO pour représenter un projet. Par ailleurs il met à disposition sa curiosité et sa culture du paysage au service du projet en étant force de proposition. Il effectue de la veille et des recherches documentaires. Il fait le lien entre le concepteur et le commanditaire du projet, ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs tels que l'administration locale, les autres membres de l'équipe, le paysagiste maître d'œuvre, l'ingénieur paysagiste.

La formation est accessible en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. Pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires de formation continue : stage de 14 semaines (environ 490h).

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

La licence repose sur un socle commun d'acquisition de compétences relevant de l'activité d'aménagement paysager : connaissance du secteur de l'aménagement paysager ; maîtrise des outils généraux de conception, de gestion et d'entretien des aménagements paysagers ; s'adapter aux caractéristiques des entreprises (grandes, moyennes et petites).

La formation est destinée à rendre capable :

- De maîtriser des outils de conception CAO/DAO 2D et 3D
- De réaliser une analyse globale et un diagnostic de site dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager
- De produire des pièces écrites, graphiques et techniques (CCTP-CCAP-devis, plans détaillés, illustrations, cartes, photomontage, simulation, modèle 3D, carnet de détails, plans techniques,)
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels
- De prendre en compte les règles d'urbanisme et la législation du paysage dans le cadre de projets d'aménagement paysager
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,

MÉTIERS VISÉS :

Assistant conseil/étude en aménagement paysager

Chargé d'étude Paysage et environnement ou assistance selon la taille de l'entreprise. Permet de travailler dans un bureau d'études ayant un pôle paysage ou bien dans une entreprise de paysage ayant un bureau d'études.

CANDIDATURE

Accès par commission d'admission : étude du dossier académique sur *eCandidatures* par une commission d'admission.

(Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2^{1ères} années de licence ou de tout autre diplôme (BUT, BTS, DEUST) du secteur paysager ou du secteur tertiaire, ainsi que, au titre de la formation continue, les personnes titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 ayant acquis des compétences reconnues au cours d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années au sein d'une entreprise ou d'un organisme du secteur du paysage, ou d'un diplôme jugé équivalent).

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITÉ ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Bureau AR 119 (bâtiment Arsenal)
 Courriel : scolaeslpro@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 35 93

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité des Sciences Vertes
 2 route de Narbonne
 BP 72647 - 31326 Castanet-Tolosan
 Courriel : cfppa.toulouse@educagri.fr
 Tél. : 05 61 00 99 80

ALTERNANCE

EEDU - EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY

Manufacture des Tabacs - Bat. Q
 21, allée de Brienne 31042 Toulouse Cedex 9

Pôle Alternance

Courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr
 Tél : 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
 Courriel : soip@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 28



ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureau handicap : AR 29 et 31 - Bâtiment Arsenal
 Courriel : handicap@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager.
Les cours dispensés à Auzeville sont indiqués *en italique* dans le programme ci-dessous.

SEMESTRE 5 – 112h CM + 150h30 TD	SEMESTRE 6 – 119h CM + 192h30 TD
▪ BLOCS DE COMPÉTENCES	▪ BLOCS DE COMPÉTENCES
Utiliser les outils numériques de référence UE 1 : Informatique : <i>Sécurité informatique – 3h30 TD</i> <i>Système d'information et recherche documentaire – 17h30 TD</i> <i>Bureautique infographie – 59h30 TD</i>	S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère UE 8 : Relations humaines <i>Animation d'équipe – 10h30 CM</i> <i>Développement personnel – 7h CM</i> <i>Communication professionnelle – 7h CM</i> <i>Evaluation des performances – 7h CM</i> <i>Gestion des conflits – 7h CM</i> <i>Recrutement – 7h CM</i> <i>Formation – 3h30 CM</i> UE 9 : Langues étrangères – 21h TD
Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 2 : Fonction adaptation/introduction au droit <i>Introduction au droit - 21h CM</i>	Mettre en œuvre un chantier de création ou d'entretien en aménagement paysager UE 10 : Relations fournisseurs <i>Stratégie techniques et professionnelles – 10h30 TD</i>
Concevoir ou participer à la conception d'un projet d'aménagement paysager UE 3 : Gestion comptable et financière <i>Comptabilité générale – 35h CM</i> <i>Contrôle de gestion – 14h CM</i> <i>Economie de l'environnement – 7h CM</i>	UE 11 : Droit du travail – 28h CM <i>Relations individuelles et collectives</i> <i>Protection sociale</i> <i>Conventions collectives et accords d'entreprise</i>
Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 4 : Gestion analytique et gestion stratégique <i>Communication professionnelle – 31h30 TD</i> <i>Analyse préalable et diagnostic – 21h TD</i>	S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère UE 12 : Fonction adaptation /relation à l'entreprise <i>Communication et marketing professionnel – 17h30 TD</i> <i>Négociation commerciale – 10h30 TD</i>
UE 5 : Droit des sociétés <i>Droit commun des sociétés – 7h CM</i> <i>Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité – 7h CM</i> <i>Structuration des entreprises du secteur – 7h CM</i>	Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle UE 13 : Contraintes économiques et règlementaires <i>Droit de l'environnement – 7h CM</i> <i>Droit des marchés publics – 7h CM</i> <i>Droit des contrats – 7h CM</i> <i>Contentieux de l'urbanisme et de l'eau – 7h CM</i> <i>Droit de la concurrence – 14h CM</i>
Exploiter des données à des fins d'analyse UE 6 : Fonction adaptation /étude de cas – 17h30 TD	Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 14 : Relation client – 28h TD <i>Typologie des clients</i> <i>Gestion des coûts</i>
Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle UE 7 : Gestion de crise – 14h CM <i>Typologie de crise et modes d'anticipation</i> <i>Organisation face à la crise</i>	UE 15 : Contraintes professionnelles <i>Responsabilité sociétale des entreprises – 14h TD</i> <i>Obligations des entreprises – DUERP – 3h30 TD</i> <i>Gestion écoresponsable et normative – 24h30 TD</i>
	Se positionner vis à vis d'un champ professionnel UE 16 : Professionnalisation (au choix selon public FI/FC – FA) : * Pour étudiants de formation initiale et stagiaires FC : Stage (14 semaines, env. 490 H) * Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA)
	Mettre en œuvre un chantier de création ou d'entretien en aménagement paysager UE 17 : Projet tuteuré avec soutenance – 63h CM + 63h TD